

L'hostie sans gluten n'est pas au goût du Vatican

Religion Rome publie un texte qui bannit l'hostie sans gluten mais tolère les OGM. Petit tour de l'hostie, qui, au fil de l'histoire, a engendré de nombreuses disputes.

Michel Audétat

michel.audetat@lematindimanche.ch

L'hostie est entrée dans l'ère du commerce en ligne et des gammes de produits. Sur le site Holyart.fr, le catholique a l'embarras du choix. En promotion ces jours-ci, le sachet de «pièces d'hosties»: 0,90 euro au lieu de 0,99. L'hostie «pour fidèles, 3,5 cm, bord aplati» se vend au prix de 0,99 euro les 100 pièces. C'est beaucoup moins cher que les hosties de même taille, mais sans gluten: 9 euros les 50 pièces. Tiens, on trouve aussi des «coupures d'hosties toastées»... On dirait un sachet de chips. Tout serait-il devenu possible dans le monde de l'hostie?

Certainement pas, rétorque le Saint-Siège. La Congrégation pour le culte divin vient de publier une lettre adressée aux évêques sur le pain et le vin pour l'Eucharistie. Elle rappelle que l'hostie doit satisfaire à des règles de fabrication précises pour être valide: «Le saint Sacrifice doit être célébré avec du pain azyme, de pur froment et confectionné récemment.» Mais il s'agit aussi de préciser des normes que la modernité met au défi. En résumé, les OGM sont tolérés, mais l'hostie zéro gluten ne passe pas (lire encadré). Les pratiquants allergiques sont invités à se rabattre sur les hosties «partiellement privées de gluten». Ou à communier sous la seule espèce du vin.

Chargée de disputes

Le commerce de l'hostie a beau s'être mis à parler la langue universelle du marketing, ce n'est pas une marchandise comme les autres. Elle occupe une place trop éminente dans la célébration de l'Eucharistie qui commémore le dernier repas du Christ avec ses disciples. Et elle est trop chargée de disputes: cette petite rondelle de pâte cuite n'a cessé de revenir au premier plan des querelles ayant scandé l'histoire du christianisme.

L'hostie est née vers le VI^e siècle, quand la chrétienté s'est mise à tracer une frontière toujours plus nette entre le pain quotidien et le pain sacré. Le mot a d'abord désigné un pain sans levain et spécialement produit pour la messe. En 693, le seizième concile de Tolède stipule que ce pain doit être petit, entier et propre. La normalisation est en route: l'hostie deviendra bientôt cette rondelle de taille calibrée que les oublieurs (marchands d'oublies: pâtisserie du Moyen Âge) cuisent entre deux plaques de fer.

Au soir du jeudi saint, Jésus a-t-il distribué à ses disciples du pain azyme ou du pain levé? Vieille question à laquelle nul historien sérieux ne saurait répondre avec certitude. Mais le débat a été vif et il a joué un rôle dans le schisme de 1054 qui a séparé les Églises d'Orient et d'Occident. Rome a pris le parti du pain azyme, Constantinople du pain fermenté. Ce fut la grande querelle entre «azymites» et «fermentaires».

C'est à cette même époque qu'apparaît le mot «transsubstan-



L'hostie, qui représente le corps du Christ, doit satisfaire à des règles de fabrication précises pour être valide. Andreas Solaro/AFP

tiation» pour désigner la conversion du pain et du vin en chair et sang du Christ. En 1290, le quatrième concile du Latran va en fixer la doctrine: l'Eucharistie ne fait pas que commémorer le sacrifice du Christ; elle l'actualise. Autrement dit, le Christ est réellement présent dans l'hostie consacrée par le prêtre et ingérée par le fidèle. Rome se fonde sur les paroles de Jésus à ses apôtres que rapporte l'Évangile de Jean: «Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang vraiment une bois-

son. Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui.» Cette doctrine de la «présence réelle», l'Église catholique va la réaffirmer avec force lors du

«Cette lettre perpétue une vision empreinte de matérialisme et de littéralisme»

Michel Théron, auteur de «Petit lexique des hérésies chrétiennes»

concile de Trente (1545-1563). L'idée est martelée à coups d'adverbes: le Christ est «vraiment, réellement et substantiellement» présent dans le pain et le vin de l'Eucharistie. Le concile de Trente est celui de la contre-Réforme: il s'agit d'une riposte contre les protestants qui prennent leurs aises avec la doctrine de la «présence réelle».

En gros, malgré certaines différences (notamment entre luthéranisme et calvinisme), les protestants considèrent

l'Eucharistie comme un acte de mémoire et l'idée du Christ réellement présent dans les espèces consacrées leur paraît relever de l'idolâtrie. La Réforme a relancé la guerre de l'hostie. Né en France et mort à Genève, Théodore Agrippa d'Aubigné (1552-1630) fut un sniper du calvinisme dont on saluerait aujourd'hui les punchlines. Son poème «Contre la présence réelle» l'illustre: «Tout ce que tient le prêtre en sa poche, en sa manche,/En sa braguette est saint et de plus je vous dis/Qu'en ayant déjeuné de son Dieu le dimanche,/Vous devez adorer son étron du lundi.»

L'hostie du missionnaire

L'hostie n'a donc pas attendu le commerce du sans gluten pour susciter la controverse. Même au sein de l'Église catholique où la querelle a rebondi dans les années 1970 avec le concept d'inculturation: en terre de mission, le christianisme ne serait-il pas bien inspiré de reconnaître les cultures indigènes et d'y accommoder ses rites?

Cette question reste à l'ordre du jour. En 2011, la *Revue des sciences religieuses* (éditée par la Faculté de théologie catholique de Strasbourg) a publié un article qui conteste l'emprise de l'hostie occidentale: «Un des effets de la colonisation, écrit François Kabasele Lumbala, c'est la prédilection donnée d'office à ce qui provient de l'Occident.» Pourquoi l'Afrique serait-elle condamnée aux hosties faites de froment et non de céréales poussant sur son sol? L'auteur fait état d'une révolte: «Des tentatives d'inculturation en Afrique noire ont déjà commencé la fabrication d'hosties avec du maïs, du manioc, du mil...» L'hostie de froment est perçue ici comme le signe d'une domination coloniale qui persisterait.

La récente lettre de la Congrégation pour le culte divin laisse peu d'espoir à ceux qui rêveraient pour demain d'hosties faites de mil ou de manioc. Auteur d'un «Petit lexique des hérésies chrétiennes» (Albin Michel, 2005) l'écrivain français Michel Théron déplore une crispation: «Dans sa manière de considérer le sacrement, cette lettre perpétue une vision empreinte de matérialisme et de littéralisme qui est très étroite. On est loin de Vatican II et de son esprit d'ouverture.»

La situation se crispe aussi sur le plan économique. En février, les «boulangères du Bon Dieu» de Suisse romande se sont unies pour lancer un SOS. Les géants de l'hostie mettent leur artisanat en péril. La guerre des prix est féroce, la concurrence polonaise impitoyable. Dominicaines d'Estavayer-le-Lac, capucines de Montorge, bernardines de Collombey, cisterciennes de la Fille-Dieu, de la Maigrange, de Géronde, toutes exhortent les paroisses à «consommer local». L'hostie est entrée dans un nouvel âge de son histoire marqué par le choc de la mondialisation et la tentation d'un catho-protectionnisme. ●

L'armée s'empare de puits de pétrole

Syrie L'armée syrienne a conquis hier, avec le soutien aérien de la Russie, des territoires du sud-ouest de la province de Raqa détenus alors par le groupe État islamique où se trouvent d'importants puits de pétrole. Alors que l'armée syrienne et ses milices supplétives fournies par l'Iran progressent depuis plusieurs mois à l'est de la ville d'Alep, les djihadistes se battent pour conserver leurs derniers réduits en Syrie. **AFP**

Le Drian appelle au calme

AFP



Qatar Le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, a appelé hier depuis Doha à une «désescalade rapide» dans le Golfe. Selon lui, cette crise «ne profite à personne». Après le Qatar, il se rendra notamment en Arabie saoudite. Le ministre effectue une tournée de deux jours dans la région pour favoriser une solution après les tensions liées à la décision de l'Arabie saoudite et de ses alliés de rompre leurs relations commerciales et diplomatiques avec le Qatar. **ATS**

Piste de l'attentat privilégiée

Égypte L'auteur de l'attaque au couteau de vendredi dans la station balnéaire égyptienne de Hourghada, sur la mer Rouge, a «avoué» soutenir l'idéologie djihadiste, ont indiqué hier des sources judiciaires en Égypte. Deux touristes allemandes ont trouvé la mort lors de cette attaque. **ATS**

Erdogan veut arracher des têtes

Turquie Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, et des représentants de l'opposition se sont réunis hier pour célébrer l'anniversaire du coup d'État manqué du 15 juillet 2016. À cette occasion, le président Erdogan a promis d'«arracher la tête des traîtres» responsables de la tentative de putsch, imputée par Ankara au prédicateur Fethullah Gülen, qui nie toute implication. **AFP**

Trump engage un avocat

États-Unis Le président américain Donald Trump a annoncé hier dans un communiqué la nomination de Ty Cobb, un célèbre avocat de Washington, comme conseiller juridique spécial. Cette annonce intervient alors que Donald Trump Jr a admis mardi avoir rencontré une avocate présentée comme émissaire du Kremlin. **ATS**



Astrid Kaptijn
Professeure de droit canon à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg

Pourquoi les hosties sans gluten sont-elles impropres à la célébration de l'Eucharistie? L'Église catholique considère que le sacrement de l'Eucharistie, pour être valable, réclame du «vrai» pain. Elle estime qu'il ne l'est plus lorsqu'on retire le gluten nécessaire à la panification pour le remplacer par d'autres ingrédients susceptibles d'avoir le même effet, mais qui dénaturent le pain. La question du gluten,

c'est celle de savoir à partir de quelle limite la validité du sacrement est compromise. C'est une question doctrinale.

Pourquoi, à l'inverse du gluten, les OGM ne sont-ils pas problématiques? Il faut bien préciser une chose: la lettre circulaire sur le pain et le vin ne répond pas à la question de savoir si le Saint-Siège est favorable ou non aux OGM. Cette question est abordée dans d'autres textes, notamment sur le plan éthique, et elle reste ouverte. L'Église considère simplement que l'utilisation d'un blé génétiquement modifié ne dénature pas le pain. Du moment qu'on utilise du froment, les règles sont respectées.

Tout cela définit des normes qui semblent bien rigides...

Je comprends qu'on puisse avoir cette impression. En réalité, il existe au sein de l'Église une certaine flexibilité: on y admet que des Églises catholiques orientales utilisent des hosties de pain fermenté et non de pain azyme. À cet égard, il n'existe aucun fondamentalisme. Mais des limites doivent être fixées. En remplaçant le pain par le riz dans la célébration de l'Eucharistie, comme l'ont proposé certains théologiens dans les pays de mission, on risquerait d'altérer toute une symbolique liée au pain lui-même dans l'usage qu'en a fait le Christ.